



ASSOCIATION DES EMPLOYEURS MARITIMES MARITIME EMPLOYERS ASSOCIATION

PAR COURRIEL

Montréal, le 5 octobre 2021

Projet d'agrandissement des installations portuaires de Trois-Rivières
Agence d'évaluation d'impact du Canada
901-1550, avenue d'Estimauville
Québec (Québec) G1J 0C1

OBJET : Appui au projet d'agrandissement au Terminal 21 du Port de Trois-Rivières

Madame, Monsieur,

Suivant le dépôt de l'étude d'impact environnemental de l'Agence d'évaluation d'impact du Canada en septembre dernier, l'Association des employeurs maritimes (AEM) tient à indiquer formellement son soutien à l'Administration portuaire de Trois-Rivières pour le développement de son projet du nouveau Terminal 21.

Depuis quelques années déjà, l'industrie du transport maritime est en pleine effervescence. En atteignant tous les objectifs de son ambitieux plan de développement *Cap sur 2020*, le Port de Trois-Rivières atteindra prochainement sa capacité maximale et ne pourra plus répondre à la demande grandissante pour accueillir les navires.

Le Port de Trois-Rivières offre un service flexible, sur mesure et concurrentiel grâce à la concertation de tous les partenaires de la chaîne logistique. Cependant, afin de demeurer compétitif face aux autres ports, il est essentiel de développer une nouvelle offre de services grâce à l'expansion proposée par le projet du Terminal 21.

De plus, la grande équipe de l'AEM continuera, tel qu'elle le fait depuis 1969, à assurer l'embauche, la formation et le déploiement d'une main-d'œuvre qualifiée permettant l'expertise requise pour la manutention de marchandises dans les nouvelles installations.

C'est avec beaucoup d'enthousiasme que nous appuyons ce projet incontournable pour le développement du Port de Trois-Rivières et de l'économie québécoise et canadienne.

Veuillez agréer l'expression de mes cordiales salutations.

<Original signé par>

Robert Roy
Président par intérim

www.aem.ca

2100, avenue Pierre-Dupuy, Aile n° 2, bureau 1040, Montréal (Québec) H3C 3R5
Tél. : 514 878-3721 Téléc. : 514 866-4246